

PROTCOLE SANITAIRE en cas de reprise épidémique

Afin d'assurer la sécurité de tous au maximum, la Plantation des Arts met en place des règles sanitaires strictes. Celles-ci sont susceptibles d'évoluer en fonction des directives gouvernementales et s'appuient sur la continuité de la pratique des « gestes barrières » et des mesures d'hygiène et de distanciation physique.

RAPPEL DES MESURES D'HYGIENE & "GESTES BARRIERES"

A mettre en œuvre en toute circonstance et à enseigner à nos enfants dès le plus jeune âge.

- Se laver les mains régulièrement avec du savon et se les essuyer avec un essuie-mains à usage unique ou les désinfecter avec une solution hydro alcoolique, si pas d'eau à proximité, au moins 30 secondes: avant le repas, après passage aux toilettes, avant de se moucher (et après si possible) ou avoir toussé ou éternué, en arrivant à n'importe quel endroit (et donc aussi à l'école de Danse)
- Se couper les ongles bien courts,
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans des mouchoirs à usage unique.
- Eviter de serrer la main ou de s'embrasser pour se saluer, (proscrire les « bisous ») .

LES ENGAGEMENTS DE L'ECOLE

- Désinfection journalière des poubelles, sols, main courante de l'escalier, poignées de portes et sanitaires.
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique et de mouchoirs en papiers
- Désinfection des barres entre chaque cours et du matériel pouvant être utilisé par plusieurs élèves .
- Interruption de 30 minutes prévue entre les cours pour ce nettoyage ainsi que l'aération du studio et éviter que les élèves de différentes classes ne se croisent.
- Fermeture des vestiaires et retrait du mobilier et des objets non nécessaires : bancs, chaises, magazines etc. afin de limiter au maximum les points de contact.
- Remplacements des corbeilles par des poubelles aux couvercles activables par une pédale au pied .
- Remplacement de la main courante de l'escalier en matériel non poreux pouvant être désinfecté.
- Installation de distributeurs de savon et d'essuie-mains à papier jetable dans les 2 postes sanitaires
- **Distanciation physique par marquage au sol :**
 - Bandes de distanciation de 2 mètres dans le couloir d'accès du studio de Danse.
 - Délimitation de la zone danseur de de 4m² en studio.

LES REGLES A RESPECTER

- Les élèves présentant des symptômes de maladie restent à la maison ou s'isolent. Il en est de même pour l'enseignante qui en cas de symptômes devra prévenir les parents des enfants et procéder à la fermeture de l'établissement.
- Les danseurs doivent arriver en tenue de Danse (hormis les chaussons) et prévoir leur propre matériel ; gourde, serviette et un sac : type congélation hermétique grand modèle pour le rangement de leurs chaussures en bas à l'accueil. (Il est préférable de penser à passer aux toilettes chez soi avant le cours)
- **Les contacts avant et après la classe doivent être proscrits :** Les élèves ne pourront plus entrer dans le bâtiment avec plus de 5 minutes d'avance et devront quitter les locaux le plus rapidement possible après. Merci aux parents de ne pas arriver en retard sous peine de trouver porte close, (ni trop en avance pour éviter les attroupements)
- Les personnes accompagnantes ne sont pas autorisées à entrer dans les locaux.
- Les danseurs entrent et sortent du bâtiment et du studio à 2 mètres d'intervalle, se déchaussent en bas (d'où le sac type congélation) avant de mettre leurs chaussons, de procéder au lavage des mains et d'emprunter les escaliers individuellement.
- **Lavage des mains obligatoire à l'entrée puis à la sortie de l'école.**
- L'entrée dans le studio se fait par le couloir des vestiaires: Merci de respecter les marquages de distanciation au sol. La sortie du studio s'effectuera par la porte habituelle.
- Un crochet sera disponible pour chaque danseur dans sa zone de danse afin d'y déposer son masque.
- **Port du masque facultatif pendant les exercices (obligatoire dans les espaces de circulation dès 11 ans)**

PEDAGOGIE

Pas de contact physique élève/ professeur. Corrections uniquement visuelles et orales

Dans un contexte épidémique, le professeur ne proposera pas les allegros de grands déplacements qui demandent beaucoup d'espace et génèrent une transpiration importante.

Lu attentivement avec mon enfant..... et approuvé le :(date)

NOM du Représentant légal..... Signature